MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
Liberté
Égalité
Fraternité

Annexe 1 à la fiche d'opération standardisée RES-CH-104,
définissant le contenu de la partie A de l'attestation sur l'honneur

A/ RES-CH-104 (v. A35.2) : Réhabilitation d'un poste de livraison de chaleur par le remplacement de la totalité des éléments constitutifs du primaire du poste de livraison

*Date d'engagement de l'opération (ex : date d'acceptation du devis) : ……../……./…….
Date de preuve de réalisation de l'opération (ex : date de la facture) : ……../……./…….
Référence de la preuve de réalisation : ……
*Pour les personnes morales : nom du site des travaux ou nom de la copropriété : ……
*Adresse des travaux : ……
Complément d'adresse : ……
*Code postal : ……
*Ville : ……

*Bâtiment résidentiel collectif existant depuis plus de 2 ans à la date d'engagement de l'opération : □ OUI □ NON

*Nombre d'appartements : …… *Puissance totale raccordée au bâtiment (en kW) : ……
NB : Le nombre d'appartements pris en compte correspond au nombre de logements des bâtiments résidentiels raccordés au poste de livraison réhabilité.

*Le bâtiment est alimenté par (une seule case à cocher) :
□ un seul poste de livraison ;
□ plusieurs postes de livraison, compléter dans ce cas le tableau suivant pour l'ensemble des postes de livraison :

Identification du poste de livraison (Dénomination / adresse)	Poste réhabilité (oui – non)	Puissance du poste de livraison (kW)

La réhabilitation du poste de livraison de chaleur porte sur le remplacement de la totalité des éléments suivants, constitutifs du primaire du poste de livraison :
- l'échangeur ;
- la régulation primaire ;
- les pompes sur fluide primaire (lorsque le poste de livraison en est équipé) ;
- l'isolation thermique.

- Echangeur :
*Marque : …… *Référence : ……
*Niveau de pincement inférieur à 5 °C : □ OUI □ NON

- Régulation primaire :
*Marque : …… *Référence : ……

- Le poste est équipé de pompes sur fluide primaire : □ OUI □ NON
si oui
*Marque : …… *Référence : ……

- Isolation thermique :
*Marque : …… *Référence : ……